Perspectives

Magazine d'information municipale
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

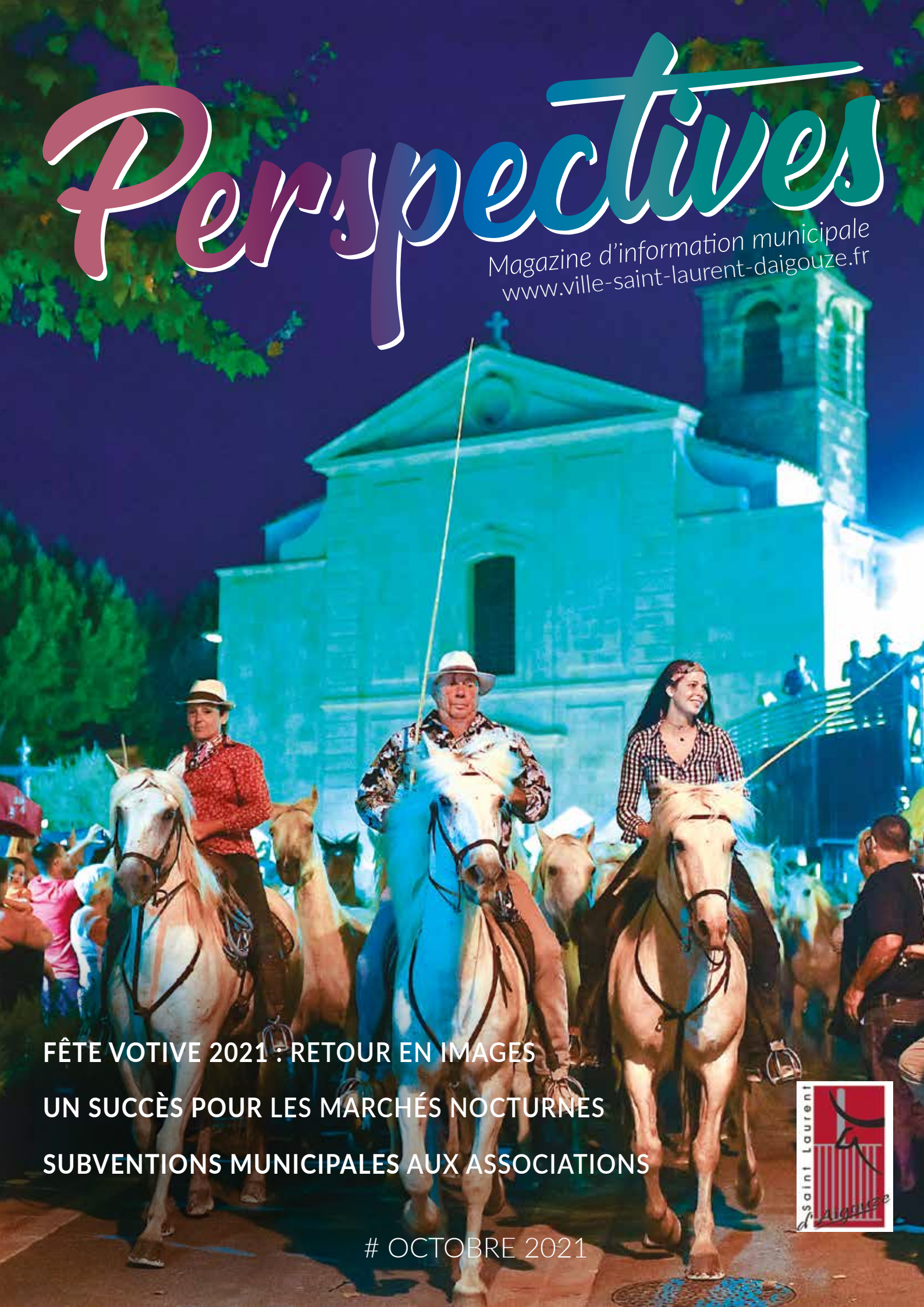

FÊTE VOTIVE 2021 : RETOUR EN IMAGES

UN SUCCÈS POUR LES MARCHÉS NOCTURNES

SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS

OCTOBRE 2021

SOMMAIRE

Édito 3
Budget 4
Urbanisme – travaux 6
Cadre de vie 7
C.C.A.S 9
Enfance – Jeunesse 12
Actualités 13
Culture 19
Histoire et Patrimoine 22
Ici Tout Commence 24
Environnement 26
CC Terre de Camargue 28
Vie associative et sportive 30
Tribune libre 34
État civil 34
Agenda 35

MAIRIE
Rue Henri Méry
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11
accueil@mairiesldaigouze.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Juillet et août uniquement du lundi au vendredi de 8h à 15h

SERVICE URBANISME
Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

ADMINISTRATION
Direction générale des services : dgs@mairiesldaigouze.fr
Secrétariat du maire, affaires générales : 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
Service ressources humaines
04 66 88 84 86 - administratif@mairiesldaigouze.fr
Police municipale : 04 66 88 11 99 - police@mairiesldaigouze.fr
État civil - Vie scolaire : 04 66 88 12 77
administratif@mairiesldaigouze.fr
Centre Communal d'Action Sociale : 04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
Communication, culture, protocole, sports, associations :
04 66 88 17 00 - communication@mairiesldaigouze.fr
Services techniques : 04 66 88 32 10 - stm@mairiesldaigouze.fr
Police de roulage : 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
Accueil de loisirs : 04 66 77 29 51
accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr
Centre multi-accueil : 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
Marchés publics, comptabilité, élections : 04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
Comptabilité, assistante de prévention :
04 66 88 84 85 - compta2@mairiesldaigouze.fr
04 66 88 84 82 - secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
Office de tourisme intercommunal : 04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr

Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET INFO FLASH
(téléchargeable gratuitement)

Directeur de publication : Thierry Féline - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la commission communication - Crédit photos : Couverture : Didier Law Photography, édito : Mairie de Saint-Laurent d'Aigouze, Didier Law, Rodolphe Teyssier, Laure Perrigault-Launay, services techniques, service communication, pexels.com.
Tirage en 2200 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie E.K. Impression - Conception S.PASCAL : 06.14.28.11.00

IMPRIM'VERT® PEFC
Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé

ÉDITO

Saint-Laurentaises, Saint-Laurentais,

Durant l'été, des travaux de réhabilitation des chemins ont été réalisés. Également, sur le Boulevard Alexandra David Neel, un trottoir a été élargi et aménagé afin de sécuriser l'accessibilité des piétons à proximité du groupe scolaire Chloé Dusfourd.

A l'entrée nord du village, proche du monument aux morts, un parking constitué de tout-venant a également été réalisé et financé par le groupe Newen production (TF1).

Concernant la poursuite des travaux de l'église, la consultation des entreprises est en cours afin de lancer la réhabilitation de la façade nord, côté parking.

En partenariat avec la production de TF1 et la Communauté de communes Terre de Camargue, une boutique de produits dérivés de la série « Ici tout commence » et des visites guidées ont vu le jour en seulement deux mois. Durant la période estivale, ces deux projets ont été une réussite. Je remercie l'ensemble des acteurs de ce projet pour leur réactivité.

Par ailleurs, différentes manifestations ont pu se dérouler et notamment les marchés nocturnes du vendredi soir qui ont obtenu un franc succès. Dans la continuité, la fête votive a pu avoir lieu sous certaines conditions, appréciée par tous, toutes générations confondues.
Je remercie les différents organisateurs, notamment la Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et des Traditions, l'Association des Commerçants et Artisans Saint-Laurentais ainsi que le Comité des Fêtes.

Pendant cette même période estivale, de nombreuses actions ont également été menées et engagées. Vous les retrouverez en détails dans ce magazine.
À souligner, la signature d'une convention entre le Centre Communal d'Action Sociale et le groupe «Mutualia» qui permet de proposer une mutuelle communale aux habitants de la commune.

Enfin, après cette période de vacances et ces moments de réjouissances attendus par tous, la rentrée scolaire s'est déroulée correctement et sereinement.

Très cordialement,

Thierry Féline
Maire

L'évolution de la situation sanitaire est permanente. Les informations concernant les programmations et les protocoles mis en place sont celles de la date du bouclage du magazine. Elles sont susceptibles de ne plus être d'actualité le jour de sa distribution dans vos boites aux lettres.

URBANISME TRAVAUX

La municipalité lutte contre la «cabanisation»

Véritable gangrène de nos paysages, la cabanisation menace de nombreux terrains de la commune. Conséquence de la diminution de l'activité agricole et d'une forte pression foncière, elle prend des aspects divers dont tous ont les mêmes conséquences : détourner les terrains agricoles de leur destination et enlaidir le paysage. Petit cabanon qui, au gré de discrets agrandissements devient une véritable résidence secondaire, mobil-homes ou caravanes entreposés en permanence, containers, cette cabanisation prend des formes diverses, toutes totalement illégales.

Le Maire soutenu par l'ensemble de l'équipe communale est très actif dans la lutte contre celle-ci. Plusieurs procédures ont déjà été ouvertes contre le stationnement de caravanes / mobil-homes ainsi que contre des extensions et aménagements illégaux. La présence de containers sur plusieurs parcelles fera l'objet d'une prochaine intervention. De façon générale l'équipe municipale est fermement décidée à protéger notre environnement communal et s'appliquera à poursuivre systématiquement toutes les infractions relevées.

La procédure, assez longue, peut donner au contrevenant l'illusion d'une certaine impunité. Cependant l'aboutissement généralement favorable des dossiers déjà jugés sont autant de preuves du contraire d'autant que, entre les honoraires d'avocat, la condamnation aux frais de justice, l'amende et l'indemnisation de la commune ; le coût de l'infraction s'avère généralement élevé ! Les documents réglementaires existants (PLU et PPRI) encadrent déjà très strictement l'utilisation et les activités possibles sur les terrains classés «A» (agricoles) et «N» (Naturels). Néanmoins un nouvel Arrêté relatif au stationnement des camping-cars et caravanes est en cours d'élaboration pour prévenir toute évolution défavorable de la situation.

Réhabilitation des chemins

Environ 4km de chemins ont été réhabilités (côté nord, sud et ouest du village) pour un coût total de 256 909,82 € TTC. Plusieurs consultations d'entreprises ont été lancées et c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue. Le choix des chemins s'est porté principalement sur deux critères : les chemins les plus détériorés et donc les plus urgents mais également sur la fréquentation et l'utilisation de ces derniers. A l'avenir, d'autres consultations seront lancées pour la réhabilitation d'autres chemins et la municipalité se penchera également sur les routes et trottoirs du village.

CADRE DE VIE

Un parking de 2500m² à l'entrée village

Conscient que le stationnement est un véritable point noir dans la commune, la municipalité a sollicité la production de « Ici Tout Commence » afin que cette dernière finance la réalisation d'un parking gratuit à l'entrée nord du village (côté stade municipal). Depuis mi-juillet ce parking gratuit et d'une superficie de 2500m² est accessible à tous et se situe seulement à 6 minutes à pied du centre-ville. Une signalétique a été mise en place. Ce nouvel équipement permettra, nous l'espérons, de désengorger le centre-ville.

Des nouveaux trottoirs boulevard Alexandra David Neel

Afin de faciliter l'accessibilité et de sécuriser les abords des écoles, les trottoirs du Boulevard Alexandra David Neel ont été réhabilités. L'élargissement et la réalisation d'enrobés facilitera désormais l'accessibilité des piétons, poussettes et tout autre utilisateur des trottoirs. Des barrières aux couleurs et emblème de la ville ont également été installées.

Nicollin Holding Environnement pour le nettoiement du village

C'est à l'unanimité qu'a été votée, lors du conseil municipal du mardi 8 juin 2021, l'attribution du marché pour le nettoiement des espaces publics et voiries de Saint-Laurent d'Aigouze à la société Nicollin Holding Environnement. Face aux autres entreprises ayant postulé, la société Nicollin Holding Environnement s'est distinguée par une offre financière avantageuse, des prestations techniques garantissant des engagements de performance et répondant aux attentes du marché, des moyens matériels adaptés aux tâches régulières, des moyens humains très satisfaisants. Effectif depuis le 1er juillet 2021, ce marché est attribué pour une durée de 4 ans, pour un montant annuel de 62 700 € TTC. Le nettoiement du village se fera par « secteurs », 4 au total, programmés sur différents jours.

Désherbage des rues par le « Passe Muraille »

A la demande de la municipalité, le chantier d'insertion « Passe muraille » a été sollicité pour le désherbage manuel des rues. Pour rappel, ces chantiers proposent aux personnes éloignées de l'emploi d'être salariés au service d'une réalisation d'intérêt public, leur permettant d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir être indispensables à la construction d'un projet professionnel. Cette opération a été un succès et nous remercions les équipes de « Passe muraille » pour leur travail de qualité. Nous rappelons aux habitants que le désherbage devant chez eux est un geste citoyen et solidaire facilitant aussi le travail des services techniques municipaux. Au printemps, une opération de désherbage collaboratif sera organisée par la commission Développement Durable.

REALISATION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

- Fleurissement du village et installation de jardinière (ancienne route d'Aigues-Mortes).
- Fleurissement de la cour de la salle Vincent Scotto.

- Pose de deux nouveaux supports d'affichages grand format sur l'Avenue Jean Moulin et la route des Saintes-Maries-de-la-Mer.
- Installation du portique et de la signalétique pour le nouveau parking situé à l'entrée Nord du village
- Marquage « zébra » rue Alsace Lorraine
- Réhabilitation des toilettes publiques situées Boulevard Gambetta
- Aménagement du sentier de découverte permettant l'accès au Vidourle
- Installation de deux oliviers sur la place de la République.

C.C.A.S

La ville s'engage avec France Alzheimer

Le maire Thierry Féline, la vice-présidente du CCAS, Marie-Luce Pélissier-Jaber et l'adjointe aux affaires sociales Évelyne Féline ont reçu en mairie la délégation des représentants de France Alzheimer Gard. Le Docteur Camille Lapierre, président, Roselyne Agot vice-présidente et Anne-Laurie Mourier, psychologue qui interviendra sur la commune à travers différents ateliers. Dans un premier temps, le Dr Camille Lapierre et Roselyne Agot ont présenté l'association et les nombreuses actions qui seront menées dans la commune. Par la suite, la convention a été signée entre le Dr Lapierre et le maire Thierry Féline. Depuis le mois de mai, la ville de Saint-Laurent-d'Aigouze est désormais reconnue comme «ville aidante» France Alzheimer. «Dans le département du Gard, c'est 9 000 personnes impactées par la maladie et trois fois plus d'aidants !», souligne le Dr Camille Lapierre. Très prochainement, des ateliers seront proposés à destination des personnes atteintes par la maladie et des aidants. Dernièrement, une première réunion de travail s'est tenue en mairie avec les professionnels de santé de la commune et des villes voisines ainsi que les représentant de France Alzheimer.

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

Ateliers « Bien dans sa tête pour bien vieillir » avec Brain Up

Des ateliers « Bien sans sa tête pour bien vieillir» seront organisés à destination des seniors de plus de 60 ans et animés par l'association Brain Up, réseau associatif national composé de professionnels de santé en psychologie, neuropsychologie, gymnastique et diététique.
Ces professionnels sont fédérés autour d'un objectif commun : transmettre l'envie d'être acteur de sa santé au quotidien. Cette association déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement psychosocial sous forme d'ateliers, conférences, formations. Des ateliers (gratuits) de 2 heures auront lieu à la salle Vincent Scotto (Boulevard Gambetta) les lundi 18, 25 octobre de 14 à 16h avec inscription préalable auprès du CCAS (jauge de 10 personnes par ateliers). Le pass sanitaire devra être présenté avant chaque séance.

PERMANENCES

Assistance sociale de la MSA
(Mutualité Sociale Agricole)
Permanences téléphoniques au :
04 66 63 68 74
les mardis et jeudis matin de 9h à 12h

Assistance sociale du conseil départemental
Tous les lundis matin, de 9h à 12h en mairie, sur rendez-vous, en appelant au 04 66 53 74 41 et centre médico-social d'Aigues-Mortes aux jours et horaires suivants : *du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h*

Assistante sociale de la caisse d'allocations familiales (CAF)
Uniquement sur rendez-vous au :
04 66 27 80 31

Permanence de la Ligue contre le Cancer
Le 3ème mercredi de chaque mois sans rendez-vous

Présence 30 (Association d'aide à domicile)
Le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h

Conciliateur de justice
Monsieur Didier Lin, *le 1er mardi de chaque mois, de 14h à 17h sans rendez-vous*

«Espace France Services» à Aigues-Mortes, accompagnement dans les démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé…) *Horaires : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h.*

à noter
Numéros d'appels d'urgence

119 Enfance en danger, numéros gratuit, H24 et 7j/7.

115 Difficultés majeures, absence ou perte de logement, violences conjugales, expulsion.

3919 Femmes victimes de violences, écoute et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Inauguration du premier espace sans tabac

Après de nombreux reports en raison du contexte sanitaire, lundi 31 mai, journée mondiale sans tabac, le maire, Thierry Féline, Évelyne Féline adjointe aux affaires sociales, les élus, les représentants de la Ligue contre le cancer, Marie-Joëlle Ribard en charge de la délégation Terre de Camargue, le docteur Mathieu, médecin oncologue et secrétaire général du comité du Gard de la ligue et Pauline Constatin représentante de l'institut marin du Seaquarium se sont réunis à l'entrée du groupe scolaire Chloé-Dusfourd pour inaugurer le premier espace sans tabac situés sur la commune et le premier cendrier de l'institut marin. «Nous rappelons que ces espaces ne sont pas des zones d'interdictions, mais de sensibilisation», indique Évelyne Féline. Au total, 6 espaces dans le village : deux aux abords du groupe scolaire, un proche de l'aire de jeux et deux autres aux abords de la crèche. L'Institut Marin du Seaquarium soutien cette action dans le cadre de son projet zéro mégot à l'eau, en ayant fait installer sept cendriers dans le village pouvant collecter jusqu'à 2 000 mégots.
Des cendriers de poches ont dernièrement été distribués par L'Institut Marin du Seaquarium. Cette opération a fait l'objet d'un reportage par les équipes de France 3 Occitanie. Un projet de recyclage des mégots est en cours.

Rencontre avec les bénévoles du véhicule social

Les bénévoles du véhicule social ont été accueillis en mairie lors d'une réunion conviviale autour d'un petit déjeuner offert par les membres du Centre Communal d'Action Sociale. Cet échange a permis aux bénévoles de se rencontrer et de communiquer sur les différentes pratiques et usages du véhicule social, les améliorations à apporter etc. Un moment apprécié par tous. Le CCAS recherche toujours des chauffeurs bénévoles pour satisfaire la demande d'utilisation de ce service.
Pour rejoindre l'équipe, veuillez contacter le CCAS au : 04 66 88 12 77.

Un dépistage gratuit contre la Covid-19

Dans le but de tester, alerter et protéger, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Laurent d'Aigouze a organisé un dépistage gratuit contre la Covid-19 en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, l'UNASS et la Protection civile. Les équipes ont été accueillies par Evelyne Féline, adjointe aux affaires sociales, et Guy Coste, adjoint au cadre de vie.

Analyse des besoins sociaux

Dans notre dernier magazine municipal nous vous informions que la réalisation d'une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) était une obligation pour les communes.
Pour rappel, il s'agit de réaliser un « diagnostic » socio démographique de la commune. Arnaud Dantes, étudiant en Master 2 Intervention et développement social à l'Université Paul Valéry sera chargé de réaliser cette mission d'octobre à septembre. Il sera amené à rencontrer les Saint-Laurentais. Cette analyse permettra d'avoir un regard objectif sur la situation et l'évolution des réalités sociales et d'orienter ainsi l'action municipale en fonction des besoins.

Le CCAS et présence 30

Le Centre Communal d'Action Sociale est partenaire depuis plusieurs années du service d'aides à la personne « Présence 30 ». Depuis cette année, le CCAS a pris la décision de mettre en place une aide financière mensuelle pour le dispositif de téléalarme (abonnement mensuel). Pour plus d'informations concernant ce dispositif, veuillez-vous rapprocher du CCAS : 04 66 88 12 77.

Mutualia : une mutuelle communale

Afin d'améliorer l'accès aux soins des administrés, le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité proposer une mutuelle de santé communale ouverte à tous. Plusieurs organismes ont été sollicités et, à l'issue d'une consultation qui a réuni des membres du CCAS ainsi que des professionnels de santé, c'est «Mutualia» qui a été retenue comme partenaire car répondant au mieux aux attentes de la collectivité. Après la signature de la convention entre les deux structures, une réunion publique s'est tenue le 23 septembre à la salle Vincent Scotto à l'attention des administrés souhaitant s'informer sur le sujet. Des permanences individuelles sont programmées en mairie avec la correspondante Mutualia dédiée pour la ville de Saint-Laurent d'Aigouze les 24 septembre, 1er, 8 et 15 octobre 2021 de 9h30 à 12h. Au-delà de cette date, des permanences régulières seront organisées en fonction des demandes.
Les rendez-vous sont à prendre auprès du CCAS :
Tél : 04 66 88 12 77

ENFANCE JEUNESSE

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée le 2 septembre au sein du groupe scolaire Chloé Dusfourd. Pour certains élèves, c'était la première rentrée, l'occasion de découvrir et de s'habituer aux lieux, de se faire de nouveaux amis… Pour d'autres, c'est le moment de retrouver les copains et copines ! Malgré le lourd protocole sanitaire en vigueur, les directrices, Pascale Aussel (école élémentaire) et Clotilde Roque (école maternelle) ont su le faire appliquer et respecter pour la protection de tous. En ce jour de rentrée, le stationnement aux abords du groupe scolaire avait été réservé par la Police Municipale aux accompagnants. Une réglementation respectée par les usagers. Enfin, une nouveauté : durant toute la période scolaire, le stationnement sera interdit sur le Boulevard Alexandra David Neel (sauf pour les personnes accompagnant les enfants) de 8h30 à 9h15 et de 16h15 à 16h45.

** Composition des classes du groupe Scolaire Chloé Dusfourd en page AGENDA*

Fin d'année scolaire pour les élèves de CM2

Le 1er juillet sonnait les derniers jours d'école primaire pour les élèves de CM2 de Pascale Aussel et de Anne Lorthiois respectivement directrice et enseignante au sein du groupe scolaire Chloé Dusfourd. Au total, les 44 élèves se sont vus remettre un à un, sous les applaudissements de tous les élèves du groupe scolaire, une calculette et un diplôme de fin d'école de la part de monsieur le maire, Thierry Féline, de Laure Perrigault-Launay 1ère adjointe, de Laure Marcon, adjointe déléguée aux affaires scolaires et de Evelyne Féline adjointe aux affaires sociales. Ils ont été félicités et tous leur ont souhaité une bonne continuation dans la poursuite de leurs études et notamment pour leur rentrée en 6ème. Les CM2 ont reçu leur permis vélos qu'ils ont obtenus en suivant des cours de sécurité routière tout au long de l'année. Les CE2, eux ont reçu leurs permis piétons ; les meilleurs élèves se sont vu remettre des cadeaux, généreusement offerts par le Crédit Agricole et la Communauté de communes Terre de Camargue. Ce moment, apprécié de tous, s'est terminé par un goûter offert par la municipalité et une « boom » déguisée organisée par les enseignantes.

Les enfants en visite de l'institut Auguste Armand

Les élèves de CM2 du groupe scolaire Chloé Dusfourd ont pu visiter le célèbre Institut Auguste Armand, lieu de tournage de la série « Ici Tout Commence ». Lors de cette visite, les élèves ont pu croiser bon nombre d'acteurs et prendre une photo avec le chef Emmanuel Teyssier, incarné par Benjamin Baroche.

ACTUALITÉS

Patrice Rous, nouveau chef de la Police Municipale

Depuis le 1er septembre, Patrice Rous a été recruté en tant que chef de service principal de 2ème classe de la police municipale. Il succède à Jean-Paul Vettor parti en retraite. Après avoir passé 20 ans au sein de la gendarmerie nationale, Patrice Rous termine sa carrière de gendarme à Aigues-Mortes. Il devient par la suite responsable de la police municipale d'Aigues-Mortes durant 6 ans de 2009 à 2014 puis responsable de celle du Grau-du-Roi pendant 7 ans de 2014 à 2021. Le service de police municipale de Saint-Laurent compte trois agents à temps complet.

Octobre Rose & Movember

Depuis de nombreuses années, la ville de Saint-Laurent d'Aigouze soutient les causes d'Octobre Rose (du 1er au 31 octobre) et Movember (du 1er au 30 novembre). Comme habituellement, la ville s'illuminera de rose et de bleu pour chacun des événements. Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale et l'association des Commerçants et Artisans Saint-Laurentais s'unissent afin d'organiser divers projets et récolter des fonds pour ces fondations ! Le samedi 9 octobre, à l'occasion d'Octobre Rose, une balade rose est organisée au départ de la Place de la république à 9h30. Au programme : tous en rose ! A l'issue de la balade, un rafraîchissement rose sera offert aux participants. Vous pouvez-vous procurer un t-shirt (10€) et une casquette (8€) auprès du CCAS ou de la Ligue Contre le Cancer les vendredis 1er et 8 octobre sur le marché. L'intégralité des fonds collectés seront reversés à la Ligue. Les commerçants de Saint-Laurent décoreront également leurs vitrines aux couleurs de l'événement.

Concernant Movember, l'opération « vos plus belles moustaches » est renouvelée. N'hésitez pas à nous envoyer votre photo à : communication@mairiesldaigouze.fr, cette année la marque Little Marcel sponsorise l'événement et des t-shirts seront vendus par l'association des Commerçants. Nous avons le plaisir cette année d'accueillir Mathieu et Alexandre de « L'amour est dans le pré » comme parrains de l'événement.

Le samedi 13 novembre sera proposée une course de garçons de café (inscription sur place 10 € t-shirt offert). Une vente de t-shirt aura lieu sur place pour les spectateurs. Pour chacun des événements, une tombola sera organisée par l'association des Commerçants. Vous pouvez soutenir les fondations via leur site internet :

Octobre Rose : cancerduseing.org
Movember : fr.movember.com

« Belle rentrée à toutes et à tous »

Grands, petits, jeunes, moins jeunes pour tous le mot «rentrée» a sa propre signification, synonyme de courage ou de bonnes résolutions, du bonheur aussi de se retrouver, de renouer des liens et d'en créer d'autres.

La journée des associations en est bien le symbole ! Une foule intéressée a sillonné les différents stands avec la perspective de découvrir, au-dessus de la Poste, le nouvel espace associatif, flambant neuf grâce au travail des agents des Services Techniques et bichonné par les soins de la dynamique équipe du Service Entretien.

La rentrée, c'est également le moment pour la municipalité de concrétiser les projets, ceux notamment qui concernent les plus jeunes. Ainsi, les deux jardins d'enfants réserveront très prochainement quelques surprises et la cour de la crèche sera bientôt équipée d'un nouveau jeu. Enfin, pour ceux qui sont arrivés à l'âge des apprentissages, les séances d'aide aux devoirs changent désormais de cadre. Comme prévu, elles auront lieu dans une salle dédiée, à côté du gymnase, lorsque la situation sanitaire le permettra. Bonne rentrée donc à «l'Espace Jeunesse et Partage» qui porte bien son nom puisqu'il accueille nos adolescents Saint-Laurentais mais s'ouvre aussi, une fois par semaine, au club de Scrabble. Un bel exemple d'échange intergénérationnel !

Pourquoi mettre son nom sur sa boîte aux lettres ?

Recevoir du courrier c'est bien. Recevoir son propre courrier et non celui d'un autre c'est mieux. Pour ce faire, le plus simple est d'afficher clairement son nom sur sa boîte aux lettres. « Il n'y a aucune obligation légale de mettre son nom sur sa boîte aux lettres ». Toutefois « inscrire lisiblement les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse » sur la boîte aux lettres est vivement conseillé par le groupe La Poste afin de recevoir correctement son courrier.
Les dimensions d'une boîte aux lettres normalisée sont de 34 centimètres de profondeur, 26 centimètres de hauteur et 26 centimètres de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 centimètres de hauteur et 22 centimètres de longueur.

Déclaration taxe de séjour

Conformément à la réglementation en vigueur, les propriétaires de meublés de tourisme (gîtes, air bnb etc.) sont tenus de déclarer en mairie via le cerfa n°14004*04 leurs locations auprès de Mme Emmanuelle Pararols au 04 66 88 84 85 mail :
compta2@mairiesldaigouze.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

cerfa
N° 14004*04

DÉCLARATION EN MAIRIE DES MEUBLÉS DE TOURISME

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée en application des articles L. 324-1-1 I et D. 324-1-1 du code du tourisme[1].

A – IDENTIFICATION DU MEUBLÉ DE TOURISME

NOM COMMERCIAL DU LOGEMENT (facultatif):

ADRESSE DU LOGEMENT:

CODE POSTAL / COMMUNE (exemple : 37000 Tours) :

LIEU DIT OU BOITE POSTALE (exemple : Le Bosquet) :

- **CARACTERISTIQUES :**

Le SYMADREM accompagne la commune dans l'anticipation des crues du Rhône

65 % de la population résidant dans le grand delta du Rhône habite en zone inondable avec de faibles possibilités de repli ou d'évacuation. La protection contre les inondations est donc un enjeu majeur du SYMADREM, autorité « gémapienne » de ce territoire. L'une de ses missions est de déterminer le niveau de protection des habitants en fonction du débit du Rhône et de définir le risque auquel la population est exposée, une fois celui-ci dépassé. Quel est le niveau de protection pour les habitants de Saint-Laurent d'Aigouze ?

La communauté de communes Terre de Camargue a transféré sa compétence «gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations» (GEMAPI) au SYMADREM (Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer) depuis le 1er janvier 2020. Cet établissement a vocation à mettre en œuvre, entre autres, des actions de protection contre les inondations du Rhône en construisant, réhabilitant, exploitant et surveillant les 250 km de digues fluviales protégeant le territoire. Il a également l'obligation de prévenir les autorités compétentes en matière de secours aux populations (Maire et le Préfet) en cas de risque inondation. Il doit donc déterminer les niveaux de protection des zones protégées par les systèmes d'endiguement, alerter les autorités compétentes en matière de secours et leur indiquer les dangers encourus par les personnes en cas de dépassement de ces niveaux.

Pour cela, le SYMADREM a étudié les inondations du Rhône passées et a évalué le risque de rupture des digues au regard de leur état et des travaux de renforcement réalisés dans le cadre du plan Rhône. Sur la commune de Saint-Laurent d'Aigouze l'inondation provoquée par la crue de 1840, avec un débit de 13 000 m^3/s, est la plus forte connue à ce jour. Dix-huit brèches ont été causées dans les digues, ce qui a provoqué le déversement de 2,8 milliards de m^3 d'eau. La commune s'est alors retrouvée avec des hauteurs d'eau pouvant aller jusqu'à 2 m en dehors du centre urbain, un peu moins impacté.

Aujourd'hui, suite aux travaux du plan Rhône qui ont débuté en 2007, la commune est protégée jusqu'à une crue d'un débit de 10 500 m^3/s ± 5 %. Pour ce type de crue et même pour les crues inférieures, il est fort probable que des brèches seront occasionnées dans les digues du Petit Rhône, mais ce n'est qu'à partir de cette intensité d'événement que les volumes d'eau déversés par les brèches impacteraient la commune.

Même si Saint-Laurent d'Aigouze est situé à une journée de l'onde de crue, il est important d'anticiper et de donner les moyens aux communes et aux services de secours de se préparer.

C'est ce qu'a fait le SYMADREM en réunissant, début juillet, les maires et les responsables du plan communal de sauvegarde des municipalités de son territoire en leur présentant et en leur remettant l'atlas cartographique relatif à l'exposition du risque d'inondation par le Rhône. En parallèle, il développe un outil interactif qui permettra à tout habitant du secteur de connaître son niveau de protection en fonction de son lieu d'habitation. Il pourra également accéder aux inondations passées et connaître son exposition au risque une fois le niveau de protection dépassé. Ce dernier devrait voir le jour fin 2021/début 2022.

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 08 juin 2021

■ Attribution des subventions municipales aux associations. (Voir rubrique des associations).

■ Mise en place d'un règlement pour l'utilisation du terrain multisports.

■ Le conseil municipal émet un avis défavorable sur l'intégration de la résidence Les Vignes au plan de vente dans l'optique d'une vente sur la durée de la CUS période 2021/2026.

■ Demande de subventions au titre du contrat de relance et de transition écologique porté par le PETR Vidourle Camargue pour les dossiers : contrat de performance énergétique, réalisation de la salle de classe en bois, mise en place d'agrès et réfection des chemins pour développer la mobilité douce (piéton, vélo…)

■ Le conseil municipal retient la société Nicollin Holding Environnement sur une durée de 4 ans pour le nettoiement du village.

■ Le conseil municipal retient la société COLAS pour la réfection des chemins.

■ Signature de la charte « ville aide Alzheimer » entre la ville de Saint-Laurent d'Aigouze et l'association France Alzheimer. Adhésion à l'association pour une cotisation annuelle de 34€.

■ Mise à disposition d'une partie de la parcelle A 952 pour la réalisation d'un parking par ITC PROD.

Conseil municipal du 17 août 2021

■ Depuis 2015, la collectivité a supprimé l'exonération de deux ans sur la taxe foncière. Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été transférée aux communes pour compenser cette perte de recettes communales. Néanmoins la loi de finance 2020 impose aux communes un minimum de 40% d'exonération sur cette taxe. Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette exonération.

■ Le choix de la maitrise d'œuvre pour la rénovation de la façade ouest de l'église se porte sur l'entreprise JANKOV/SCHEBAT pour un montant de 36 000 € TTC.

■ Signature d'une convention opérationnelle avec l'EPF Occitanie dans le cadre de la poursuite du projet d'aménagement de la ZAC.

■ Mise en œuvre d'une redevance d'occupation de voirie concernant les visites guidées de la série «Ici tout commence» fixée à 10 € par personne. La Communauté de communes Terre de Camargue reversera cette somme à la collectivité.

■ Attribution d'une subvention de 1000€ pour l'OSL.

■ Choix de la société SYN PROTECT pour un montant de 13 910.40 € TTC afin d'assurer les contrôles de pass sanitaire aux différents accès de la fête votive.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : www.ville-saint-laurent-daigouze.fr - Rubrique : La mairie à votre service - Délibérations du conseil municipal

SAINT-LAURENT
FÊTE VOTIVE 2021

© Photos : Ludoperrier (facebook)
et mairie de Saint-Laurent d'Aigouze

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Révéo, roulez connecté, soyez branché !

Révéo c'est le réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. A Saint-Laurent d'Aigouze une borne est située sur le parking de la crèche.
En 2020, 50 connexions ont été relevées c'est 1,7 T de C02 non rejetés.
Dans le département du Gard, c'est 930 abonnés, 0,4 x plus de consommation en 1 an, 0,6 millions de kilomètres parcourus et 981 T de C02 non rejetés.

Opération nettoyons la nature, les abords du Vidourle

Dimanche 13 juin, lors de la dernière opération «Nettoyons la nature», organisée par la commission développement durable, les bénévoles, dont quelques élus, ont ramassé de nombreux déchets sur les berges du Vidourle. Une nouvelle fois, c'est un terrible constat pour l'ensemble des participants. En seulement deux heures, les bénévoles ont rempli la benne du camion mis à leur disposition, représentant environ 200 kg de déchets en tout genre (emballages, déchets ménagers, etc.). Un fauteuil, une portière ainsi qu'une baignoire ont également été trouvés !
«Nous avons récolté un nombre impressionnant de bouteilles en verre alors que c'est un déchet qui se recycle à l'infini», indique Rodolphe Teyssier, adjoint au développement durable. Un second ramassage a été organisé fin septembre, cette fois-ci en zone urbaine. Un grand bravo aux bénévoles présents !

« Ici commence la mer »

Dans le cadre du dispositif « zéro mégot à l'eau » porté par l'Institut Marin du Seaquarium, des marquages au sol « ici commencer la mer » ont été réalisés devant les avaloirs d'eaux pluviales trop souvent pris pour des poubelles à mégots, papier ou plastique.

ICI commence LA MER NE RIEN JETER

Concert de RAP dans les arènes

Les arènes de Saint-Laurent d'Aigouze ont accueilli, le vendredi 9 juillet, leur premier concert de RAP. Ce dernier était l'aboutissement d'un projet très intéressant, «Itinéraire des musiques actuelles», porté par la Communauté de Commune Terre de Camargue et sa dynamique coordinatrice Anne Pernet, la FEMAG (Fédération des Musiques Actuelles du Gard) et l'Association Da Storm chargée de promouvoir la culture hip hop, avec le soutien de la DRAC, de la région Occitanie et du département du Gard. La Commission Culture et l'Association des commerçants et des artisans de Saint-Laurent ont souhaité intégrer ce concert à l'un des sept marchés nocturnes, artisanaux et musicaux qu'elles ont organisé ensemble durant l'été. Ce sont ainsi des «musiques actuelles» qui ont accompagné ce deuxième marché nocturne car la commune de Saint-Laurent se veut ouverte à toutes les formes d'expression artistique. Dans son mot d'accueil, Laure Perrigault-Launay, adjointe à la Culture, a en effet précisé : «Il y a quelques jours, nous programmions un concert de musique sacrée et, aujourd'hui, voici un concert de RAP avec des artistes talentueux et passionnés : Maevol et James the Prophet. Une volonté municipale de mettre en avant la richesse de la Culture à travers la diversité des genres musicaux». Les arènes de Saint-Laurent n'ont pas été déçues par ce rendez-vous musical inédit et continueront sans aucun doute à programmer d'autres événements musicaux.

L'artiste Guillaume Mazurage

Choisi pour bénéficier de la résidence d'auteur de bande dessinée en Terre de Camargue, l'artiste Guillaume Maurage a accompli son travail avec enthousiasme et la bande dessinée inspirée du territoire sera prochainement dévoilée. L'artiste a également animé un atelier pour les enfants de l'Accueil de Loisirs. Ces derniers ont pu apprendre à dessiner des animaux, des « monstres » et laisser libre cours à leur imagination, portés par les encouragements de leur professeur. Un autre atelier ouvert à tous a été animé à la médiathèque intercommunale pour apprendre à dessiner des personnages et créer sa propre histoire…

Une exposition itinérante du travail de l'artiste sera organisée à Saint-Laurent d'Aigouze du vendredi 1er au dimanche 10 octobre 2021, salle du conseil municipal. Nous vous conseillons vivement de venir y faire un (ou plusieurs !) petit tour.

Un succès pour le concert de musique sacrée

Superbe affiche à Saint-Laurent, le samedi 26 juin :
Le Collegium Musical de Nîmes sous la direction de Jean-Marc Hébert offrait un concert dans le cadre historique de l'église !
Ses murs ont frissonné sous l'action des accents puissants de l'orchestre et du chœur. Dix musiciens (hautbois, violons, altos, violoncelle, basson, clavecin) et dix-neuf choristes ont su nous entraîner vers des sommets d'émotion à travers des œuvres de Bach, Mendelssohn et Buxtehade. En plus d'un public nombreux, Mr le Maire était présent ainsi que quelques élus. Comme l'a exprimé dans son mot d'accueil Laure Perrigault-Launay, adjointe à la Culture et à la Valorisation du Patrimoine : «Ce premier concert est enfin possible après tant de mois de silence, de vie sociale étouffée et de programmations culturelles suspendues. Je n'irai pas, continue-t-elle, jusqu'à parler de résurrection bien que le lieu s'y prête, mais plutôt de renaissance... Car voici retrouvée l'émotion lyrique en direct et la douceur du partage. Ce fut en effet un moment d'exception. Merci au Collegium Musical de Nîmes et à son chef de chœur !

Saint-Laurent a fêté son Saint Patron

La fête de la Saint Laurent a une nouvelle fois rendu hommage au Saint patron du village. Organisée par l'ensemble paroissial qui regroupe les communes de Saint-Laurent, d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi, cette fête religieuse s'ouvre chaque année sur une grande richesse locale, celle de nos traditions. C'est ainsi que nous avons assisté ce mardi 10 août à la rencontre de la religion avec le patrimoine si précieux des Saint-Laurentais, et de la Camargue en général, symbolisé par la présence des gardians, arlésiennes, Nacioun gardiane, Confrérie des gardians et du félibrige. Avant la messe, le Père Alexis Borie a béni les chevaux puis «lou Pater» de Frédéric Mistral a été chanté en provençal, suivi de notre belle Coupo Santo qui a ainsi exprimé toute la «fé» de l'assemblée ! Une belle fête donc qui a aussi été l'occasion pour notre maire Thierry Féline de demander à Laure Perrigault-Launay, Adjointe à la Culture et Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Présidente de l'Association de Sauvegarde de l'Église de dévoiler la plaque de la Fondation du Patrimoine apposée sur la façade de l'église restaurée depuis peu ; l'occasion d'annoncer la suite des prochains travaux concernant les trois autres façades.
Un seul regret, celui de ne pas avoir pu partager comme chaque année un verre de l'Amitié mais celui que nous lèverons l'année prochaine n'en sera que plus savoureux...et festif !

Feu d'artifice 2021

Un grand bonheur intergénérationnel offert par les Commissions Culture et Enfance/Jeunesse et joliment exprimé par notre poète Saint laurentaise Line Noël !

«Mardi 13 juillet
Ici à Saint-Laurent
Le ciel s'est enflammé
Ornant le firmament.

Un beau feu d'artifice
Fut bien tiré du stade
Un musical délice
Méritant une oeillade.

Ceci a clôturé
Cette belle soirée
Lancée par la Peña
Sur la place attirée.

Des lampions distribués
Colorés et pimpants
Ont fait le défilé
A la fête dansants.

C'est Los Marineros
La peña bien connue
Qui a roulé sa bosse
Sur des airs répandus.»

Line Noël - juillet 21

Retour sur les marchés nocturnes des vendredis

Incontournable Terroir de Camargue...

Tout un symbole pour présenter la 1ère saison des marchés nocturnes du vendredi ! Au nombre de 7, ils ont attiré de nombreux autochtones et touristes venus prendre un avant-goût joyeux, annonciateur de la fête de notre village. Pour ce faire, la Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et des Traditions et l'Association des Commerçants et Artisans ont su organiser, main dans la main, ces moments festifs animés avec compétence et dynamisme par Jérémy Pagès.
Variés, ils le furent ces vendredis ! Pour chacun d'eux un thème différent avec une animation musicale appropriée et des exposants ainsi que des restaurateurs ravis de participer au succès de ces 1ères rencontres estivales, artisanales et musicales !

Parmi elles quelques points phares avec :
- Une «soirée aventure» très réussie grâce à la participation de Guilhem d'Indiana River et de ses structures gonflables ;
- La tant attendue et appréciée roussataïo de la manade Fourmaud ;
- Le concours de pétanque dans les arènes orchestré par Mathieu Ruiz ;
- La dégustation vinicole avec quelques Producteurs des Vins de Sable de Camargue et la présence souriante de Fanny Marchal, chargée de communication.

Enfin, un vendredi d'exception a clôturé cette saison, placé sous le signe des 100 ans de la manade Blatière. Préparée avec passion par le Comité des Fêtes, la journée a accueilli un public heureux, venu nombreux pour participer à cet hommage appuyé et, ô combien, mérité ! À tous les participants de ces vendredis nocturnes, un grand merci. Rendez-vous pris pour la saison 2 de l'Incontournable Terroir de Camargue !

Les peintres en liberté

Du jeudi 19 Août au lundi 31 Août, les Peintres en Liberté nous ont présenté, salle Vincent Scotto, leur magnifique et estivale exposition «Saint-Laurent en fête». A cette occasion, ils ont accueilli un invité de dernière minute. L'artiste Patrick Granier a ainsi pu exposer quelques-uns de ses taureaux. Une belle rencontre Peinture/Sculpture saluée par les visiteurs !

Les Journées du Patrimoine 2021 ... « Côté Vidourle »

Cette année, la Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et des Traditions, en partenariat avec le CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes), la Commission Développement Durable et l'Office du Tourisme, a choisi d'organiser ces journées en rendant hommage à notre patrimoine naturel et s'est ainsi tournée «Côté Vidourle» : un fleuve si emblématique que, pour parler de lui, les Saint-laurentais de souche ne disent pas LE Vidourle mais...Vidourle, comme pour parler d'une personne. Une exposition de photos répertoriées par Gisèle Hugon de l'Office du Tourisme a donc été installée, au bord du fleuve, par quelques dynamiques représentantes de la Commission Culture et Patrimoine : Laure Perrigault-Launay, Laure Marcon, Marie Luce Pelissier, Agnès Granier-Audemar, Choupette et Marion Geiger.

Grâce à elles a pu se mettre en place la «matinée guinguette» du samedi sur les berges de Vidourle avec également un concours de pêche dédié aux enfants, orchestré par Rodolphe Teyssier. Aux trois vainqueurs a été remis une coupe et à tous les participants une canne à pêche. Des remerciements très chaleureux vont vers Guilhem de la base de Loisirs «Indiana River» qui, en plus d'avoir été présent gracieusement pour encadrer l'événement, a mis à disposition son magnifique site, ses pédalos et a proposé le café de bienvenue qui accompagnait les fougasses et les gourmandises offertes par la Mairie. La participation bénévole des musiciens «Odile et ses amis» a quant à elle donné à cette matinée un entrain particulier et une bouffée de bonheur partagé. Le dimanche matin, une «balade poétique» le long du Vidourle a permis aux participants de suivre Gisèle Hugon qui avait préparé avec beaucoup de passion un circuit pédestre accompagné d'explications et d'informations très intéressantes concernant les richesses historiques et naturelles de notre beau fleuve. Cette promenade «au fil de l'eau» a été agrémentée de lectures de textes faites par les enfants du CMEJ ainsi que de poèmes de notre poétesse Saint-laurentaise Line Noël. Un grand merci donc à elle et aux enfants pour leur participation active à l'événement . Le mot de la fin de ces Journées du Patrimoine 2021 revient à Florent qui a fait une très jolie lecture du poème de Pierre Causse, Majoral du Felibrige en 1973 :

«Vidourle où ont fleuri nos rêves d'enfants...»
Toi qui es le miroir
De notre beau terroir,
Sur le rivage de tes sites enchanteurs,
Nous qui du Midi sommes les fiers rejetons,
Nous faisons le serment d'être les défenseurs
De la langue de nos aïeux et de tout ce que nous aimons.

BRÈVES

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

UN LIVRE À LA NAISSANCE

Terre de Camargue offre à chaque nouveau-né, dont les parents résident sur le territoire, un album jeunesse. Pour le retirer, les familles doivent prendre rendez-vous dans l'une des 3 médiathèques intercommunales et se présenter le jour convenu munies d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de l'acte de naissance. Les ouvrages sont commandés à la librairie Catygor à Aigues-Mortes afin de soutenir la seule librairie indépendante sur le territoire. Le livre choisi pour l'année 2021 est l'album jeunesse «Un très beau jour» de Marie-France Painset et Judith Gueyfier, aux Éditions Didier Jeunesse.
Service culture : 04 66 53 68 16, www.terredecamargue.fr

AQUA-CAMARGUE : DE NOUVEAUX AQUABIKES !

La piscine s'est équipée de 15 nouveaux aquabikes, plus confortables et plus ergonomiques… jetez-vous à l'eau ! Les activités reprennent à la rentrée : aquabike, aquatraining, aquagym, cours de natation…
Et pour reprendre des forces : hammam, sauna, spa et solarium dans l'espace détente ! Contact : 04 66 35 74 89

DON DE COMPOST AUX PARTICULIERS DU 20 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

Tous au jardin ! Embellissez vos jardins et améliorez vos cultures avec un compost 100% naturel : distribution gratuite en vrac pour les particuliers à la déchèterie d'Aigues-Mortes. Munissez-vous de votre contenant : sac, remorque…
Service environnement : www.terredecamargue.fr

0 800 004 227 Service & appel gratuits

PERMANENCE DE LA CCI

La CCI reprend ses permanences dans les locaux du service emploi, 13 rue du Port à Aigues-Mortes, pour des missions de conseils et d'accompagnement auprès des entreprises et des porteurs de projet. Jeudi et vendredi sur rendez-vous au 04 66 53 61 38

Agenda

Du 1er au 10 octobre :
TERRE DE SEL : VOYAGE EN CAMARGUE
Exposition de planches BD par l'auteur en résidence, Guillaume Mazurage
Hôtel de ville de St-Laurent d'Aigouze

Dimanche 3 octobre à 18h :
BAB ET LES CHATS QUI ROCK
Concert interactif tout public à partir de 4 ans
Salle Vincent Scotto à St-Laurent d'Aigouze
Réservation : 04 66 53 68 16,
culture@terredecamague.fr

Lundi 18 octobre de 8h30 à 12h30 :
JOB DATING VITICULTURE
Entretiens courts, sur rendez-vous, avec des viticulteurs qui recrutent
Service emploi Terre de Camargue à Aigues-Mortes
Inscription : 04 66 53 61 38, emploi@terredecamargue.fr

Samedi 23 octobre à 18h :
ESCAPE GAME : PANIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE !
Tout public à partir de 10 ans
Médiathèque André Chamson à Aigues-Mortes
Inscription : 04 66 53 68 16
Retrouvez l'Agenda des médiathèques sur :
www.terredecamargue.fr

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

« Ici tout commence » en Terre de Camargue : boutique et visite guidée !

Depuis quelques mois, Saint-Laurent d'Aigouze a dopé son attractivité touristique grâce à la série télévisée de Tf1, « Ici tout commence ».
Une notoriété que Terre de Camargue et la commune ont choisi de mettre à profit au travers d'une boutique de produits dérivés et d'une visite guidée, en coopération avec la production. Vif succès !

Chaque jour de nombreux fans se massent derrière le portail du château de Calvières et sur la place du village pour rencontrer les comédiens ou apercevoir les lieux de tournage. Une affluence qui booste l'attractivité du territoire mais qui complique la vie quotidienne des Saint-Laurentais.

UN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

Le tourisme et le développement économique relevant des compétences de l'intercommunalité, Terre de Camargue a proposé à la société de production la mise en place d'un partenariat pour l'ouverture d'une boutique de produits dérivés et d'une visite guidée. Le projet vise à canaliser la foule des fans présents tous les jours, à soutenir Saint-Laurent d'Aigouze et à faire profiter l'ensemble du territoire intercommunal des retombées économiques et médiatiques. Terre de Camargue prend en charge les frais et reverse à la commune une part des bénéfices qui seront consacrés à l'amélioration et à l'embellissement du cadre de vie des habitants.

UNE BOUTIQUE POUR PLONGER DANS L'UNIVERS DE LA SÉRIE

La boutique est installée au cœur de la commune dans la salle des arches, boulevard Gambetta, à côté de l'Office de Tourisme et à deux pas du château. L'aménagement a été réalisé par la production. Les équipes artistiques, dirigées par Marc Thiebault, chef décorateur des feuilletons «Ici tout commence» et «Demain nous appartient», ont travaillé sur la conception d'un lieu aux couleurs de la série : l'emblématique cuisine, rouge et argent, et la salle de restaurant ont été reproduites à l'identique. La boutique offre tout une gamme de produits dérivés, avec les licences « Ici Tout Commence » et « AA » : du classique magnet, au mug, en passant par le tote bag, mais aussi des tee-shirts, des tabliers, des planches à découper et autres ustensiles de cuisine…

ICI TOUT COMMENCE

Amandine venue des Hauts-de-France pour la série «Ici tout commence»

Amandine est une jeune fille âgée de 18 ans et inconditionnelle fan de la série « Ici Tout Commence » elle ne rate pas un seul épisode depuis sa commune de Wissant située dans les Hauts-de-France. Atteinte d'une neuropathie ses parents ont souhaité réaliser son rêve et l'accompagner jusqu'à Saint-Laurent d'Aigouze, lieu de tournage de la série. Après 11h de route, Amandine n'avait qu'une envie ; rencontrer ses comédiens préférés. Grâce à Alain Moya, elle a pu un peu plus réaliser son rêve et a assisté, avec ses parents, à une journée de tournage au sein du célèbre institut Auguste Armand. Amandine et ses parents ont pu retrouver paisiblement leur village des Hauts-de-France.

UNE VISITE GUIDÉE « SUR LES PAS D'ITC »

L'autre dispositif mis en place pour satisfaire les fans et désenclaver la place devant le château est la visite guidée « Sur les Pas d'ITC ».
Sans entrer dans le château, ni dans son parc, la visite permet à des groupes d'une vingtaine de visiteurs de découvrir les lieux de tournage et les coulisses de la production lors d'une déambulation d'une heure trente dans le village. Les deux guides, Vincent et Stéphanie, incollables sur ITC et la région, racontent des anecdotes inédites, des secrets de tournage, montrent les maisons des personnages et les différents lieux où sont tournées les scènes. Les inscriptions à la visite guidée se font en ligne sur le site de commerce local :
www.jachete-en-terredecamargue.com

HISTOIRE & PATRIMOINE

Le Midi Rouge ou la révolte des vignerons (1907)

C'est partout pareil : un immense fleuve de vin rouge inonde le Bas-Languedoc. Tout le monde va déchanter, grands et petits. La surproduction casse les prix, les lois du marchés sont implacables : de 18 francs en 1898, l'hecto chute à 6 francs en 1905. Les conséquences pernicieuses d'une monoculture poussée à l'extrême conduisent immanquablement à une crise sévère. L'abondance entrevue, si longtemps espérée, fait place au désespoir. On va se battre.

Contre qui ? Les marchés étant insaisissables et leurs mains réputées invisibles, les pouvoirs publics feront l'affaire. L'ennemi public numéro un, c'est le gouvernement. Il a autorisé l'importation des vins d'Algérie, plus puissants, plus forts en alcool et moins chers, coupables d'être coupables avec nos vins sans corps à 8-9°. Les vins d'Espagne et d'Italie pointent aux frontières, on a tant de mal à liquider le nôtre qu'on n'a nul besoin de faire entrer celui des autres. La concurrence, forcément déloyale, est assurément mortelle, crevons et vidons les citernes gonflées des jus venant d'ailleurs, celui des raisins de la colère. Du balai, qu'un vin impur abreuve nos sillons !

Tous à la manif. Le 2 juin 1907, on ira à Nîmes en chemin de fer ou en carriole, vibrer aux incantations de l'inimitable Marcellin Albert dit *Lou Cigal*, farouche opposant au sucrage des vins, pathétique animateur de métingues, dont les accents lyriques font vibrer les desperados de l'Esplanade.

Il y aura sans doute ce jour-là l'impétueux Ferroul, un excité de la grappe qui, à grandes envolées, n'hésite pas à invoquer la Révolution et les mânes de Robespierre. Il couperait bien quelques têtes pour l'exemple et quelques autres à titre personnel pour se faire une place au soleil. Il aura la peau du brave Marcellin.

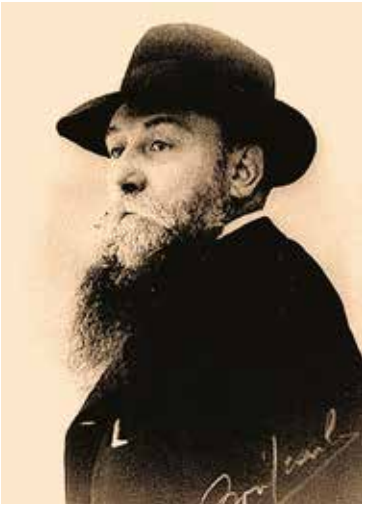

Ernest Ferroul

C'est par lui que l'apôtre inconditionnel du vin pur sans sucre sera détrôné, vilainement déshonoré, enfin abandonné par ceux qui l'avaient adoré.
Dans ces réunions de masse, chacun se soude à la multitude. Près de 300 000 personnes sont rassemblées à Nîmes. On regroupe les forces, on ovationne les porte-parole, on acclame les tribuns, les esprits s'enflamment, le tumulte grandit, la violence trop longtemps contenue explose. Dans la semaine du 10 juin, 442 maires solidaires démissionnent sauf le nôtre, Samuel Joubert, resté fidèle au poste, envers et contre tous .

Jaurès saute sur l'occasion pour parler de sa cause. Dans une métaphore d'une insondable profondeur, proclamée sans doute après plusieurs tournées au comptoir du bougnat, il déclare solennellement que *« dans la cuve de la République, on prépare le vin de la révolution sociale »*.
Ca fermente sérieusement dans la tête à Jojo. A l'opposé, l'abominable Clemenceau, le Tigre « aux dents de sabre » envoie l'armée pour disperser les agitateurs.

[1]*Samuel Joubert sera battu aux élections municipales des 3 et 10 mai 1908. Remplacé par Louis Rouvière.*

Les 19 et 20 juin, c'est l'émeute à Narbonne. L'armée tire sur les manifestants, 7 morts. Les 500 soldats du 17e régiment de ligne sont désignés pour faire régner l'ordre et mater la racaille. Erreur fatale et funeste pensée, le Tigre s'est mis le doigt dans l'œil jusqu'au tréfonds de l'orbite : les hommes engagés, fils d'insurgés, se mutinent, pactisent avec leurs pères, crosses en l'air. Cet acte d'insoumission ébranlera un gouvernement désorienté qui prendra des mesures d'apaisement comme l'interdiction formelle du sucrage et l'exonération d'impôts.

Salut à vous,
Braves soldats du 17e,
Salut braves pioupious,
Chacun vous admire et vous aime.
A votre geste magnifique,
Vous auriez en tirant sur nous,
Assassiné la République .

Braves enfants de leur patrie ! Ils seront amnistiés pour apaiser la rue, mais sanctionnés subrepticement dans le dos de leurs pères par un gouvernement rancunier qui les déportera sans tambours ni trompettes vers Biribi, l'horrible bagne de Gafsa, lieu de perdition où règnent l'humiliation, l'avilissement et la torture. De fait, les politiques, tournés vers d'autres besognes, sont souvent insensibles à la cause des Justes.

[2] *Paroles de Montehus, musique de Changrelet et Doubis.*

L'Histoire elle aussi est ingrate. Elle magnifiera sur le moment la légende des pioupious, elle les oubliera très vite, un bandeau sur les yeux comme celui serré sur ceux de l'Injustice. Une fois engloutis dans les trous à rats du pénitencier, les braves n'avaient plus d'existence.

Et c'est ainsi que finit lamentablement la splendide épopée des vignerons du Midi Rouge.

D'après «Voyage au centre de nos terres», par Robert Brachet. Pour plus de détails sur ses ouvrages, aller sur Google et taper : Histoire de Saint-Laurent Robert Brachet

Le salut au pinard. Dessin de R. Serrey - 1917

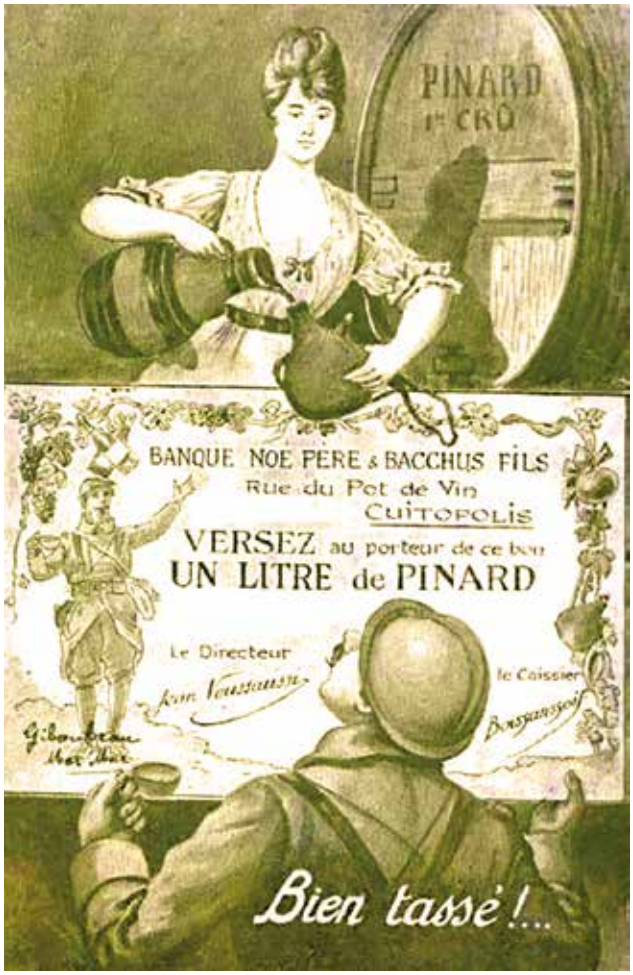

2 juin 1907 Nîmes

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Adrenalteam : 800 €
APE Collège d'Aigues-Mortes : 500 €
ASLECS : 3000 €
Association de Yoga : 300 €
Association des commerçants
et artisans Saint-Laurentais : 300 €
Cercle d'Oc : 300 €
Comité des fêtes : 52 000 €
(moins 13 910.40 € TTC retenu pour la société de sécurité SYN PROTECT à l'occasion de la fête votive)
Club de gymnastique : 450 €
Club de Karaté : 150 €
Club de Musculation : 400 €
Club Taurin Lou Bandot : 1000 €
Club Taurin Lou Sarraïe : 1000 €
Ecole maternelle : 1050 €
Ecole primaire : 1050 €
Et vie danse : 900 €
Fédération Nationale des Anciens
Combattants : 150 €
La boule joyeuse : 800 €
Le café citoyen : 300 €
Le club de rock : 150 €
Le don du sang : 100 €
Le scrabble : 150 €
Les Amis de Paco Ramos : 350 €
Les Archers de petite Camargue : 350 €
Les chats libres d'Aigues-Mortes : 150 €
Les Mankpad'R : 300 €
Les mots pour dire : 400 €
Les peintres en liberté : 300 €
Li Coutet Negre : 200 €
Littoral Camargue Basket : 350 €
Olympique Saint-Laurentais : 1000 €
Radio Delta FM : 200 €
Tennis Club Saint-Laurentais : 950 €
Tennis de table : 950 €

Merci aux 31 associations pour leur présence !

Tennis Club saint-Laurentais

Le 3 juillet 2021 a eu lieu la fête de l'école de tennis. Malgré une année difficile en raison de la crise sanitaire, l'ensemble des cours de tennis ont été assuré par le professeur Marref Mohamed et ses adjoints. Ce goûter et ses jeux marquent la fin d'année pour l'école de tennis, avec un retour à la rentrée de septembre pour reprendre l'apprentissage du tennis dans la joie et la bonne humeur ! Les inscriptions sont ouvertes pour les cours adultes hommes et femmes mais également pour les enfants. Veuillez-vous rapprocher dès que possible du professeur pour toute inscription afin de lancer la saison 2021/2022.
Mohamed Marref : 06 20 34 15 80

Association Saint Laurentaise de yoga

Après une année très perturbée, au cours de laquelle nous avons cependant pu maintenir en partie nos activités grâce à la technologie, nous reprenons nos séances en salle dès le mardi 07 Septembre pour ce nouvel exercice.
Rendez-vous donc chaque semaine pour 1 heure 30 de détente de votre corps comme de votre esprit, au sein d'un groupe convivial, dirigé avec compétence et bienveillance par Virginie.
Le mardi de 17h45 à 19h15 au gymnase et/ou le jeudi de 17h30 à 19h salle Vincent Scotto.
Renseignements complémentaires au 06 51 25 92 42 ou au 06 88 81 10 65.

FNACA

Le Comité FNACA a participé, comme les années précédentes, à la Journée des Associations du 4 septembre et était présent au Monument aux Morts pour les cérémonies commémoratives. Si les conditions sanitaires le permettent, nous tiendrons en octobre notre Assemblée Générale qui sera suivie d'un repas le midi où nous pourrons, enfin, nous retrouver. Chaque adhérent sera prévenu par courrier de la date et du lieu de cette rencontre que nous souhaitons vivement.
Amicalement à tous.
Le Secrétaire Jean Christiaens.

Les peintres en liberté

Le mois de juillet a vu la reprise des expositions de l'association Peintres en Liberté. Ainsi, une première exposition « Un été à Saint-Laurent » s'est tenue à la salle Vincent Scotto, du 10 au 19 juillet 2021. Elle a connu un franc succès et s'est clôturée par le tirage d'une loterie avec 5 tableaux de nos artistes. Une seconde exposition « Saint-Laurent en fête » s'est déroulée pendant la fête votive, du 19 au 30 août, toujours à la salle Vincent Scotto, avec là encore une loterie de 5 oeuvres offertes par nos peintres. En cette rentrée, et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, les ateliers (situés au premier étage au-dessus de la Poste), vont reprendre à la mi-septembre. Les cours auront lieu les mardis, mercredis et vendredis de 14 heures à 17 heures.
Pour plus de renseignements, contacter le 06 95 37 86 09.

Des mots pour dire

Notre rendez-vous printanier ayant été annulé, c'est cet automne que nous nous retrouvons pour la 5éme édition du « Week-end théâtre à Saint-Laurent d'Aigouze » trois Jours, trois compagnies, trois spectacles. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir une compagnie de théâtre professionnelle et notre ami conteur Guy Chambrier.

Chorale les Mankpad'R

Vous aimez la chanson française, les soirées conviviales, les ambiances festives et chaleureuses et vous avez envie de faire partie d'une chorale ?
Si les conditions sanitaires le permettent, c'est le lundi 20 septembre que nous vous donnons rendez-vous pour la reprise de la chorale avec notre chef de chœur Fabrice Cano qui nous a concocté de superbes arrangements comme toujours. C'est tous les lundis de 20h30 à 21h45 que nous nous retrouverons à la salle Vincent Scotto, pour chanter en chœur et avec le sourire ! Des pauses seront faites pendant les vacances scolaires.
Pour tous renseignements vous pouvez contacter Jean Claude au 06 14 25 64 06 ou par courriel : les.mankpadr@gmail.com

PROGRAMMME D'AUTOMNE

Vendredi 8 octobre à 21h : *« SODOME, MA DOUCE »* de Laurent Gaudé par la Cie professionnelle « Les Rasants » du Grau du Roi dans une mise en scène de Marion Jouandon. Théâtre tout public et aussi dès 13 ans.
Sodome, ma douce : à l'aube de son réveil, la dernière fille de Sodome, enfin libérée, prend la parole pour nous raconter son histoire. Trois femmes pour porter la force et l'espoir de ses mots. « Mais aujourd'hui quelque chose va advenir. J'attends cet instant depuis si longtemps. Que le ciel bruisse, change et se gonfle. Quelque chose va advenir… »

Samedi 9 octobre à 21h : ***« LES SÉPARABLES »*** de Fabrice Melquiot par la compagnie « des mots pour dire » de Saint Laurent d'Aigouze dans une mise en scène de Vanessa Mattioli. Tout public et aussi dès 10 ans.
Les séparables : Romain et Sabah, deux enfants solitaires qui vivent dans le même quartier, se rencontrent et se reconnaissent comme faisant partie de la même tribu. Leur amitié les mène au bord de leur rêve… une plongée dans l'univers onirique de l'enfance empêtré dans le monde des adultes.

Dimanche 10 octobre à 11h : ***« LA PETITE SOURIS QUI VOULAIT ACHETER DE L'AMOUR »*** de et par guy Chambrier, Théâtre, marionnettes et théâtre d'ombre par la compagnie « Lou Chaleil » de Poulx dans une mise en scène d'Henri Noël Radouan. Tout public et aussi dès 3 ans.
La petite souris qui voulait acheter de l'amour : la petite souris est très vilaine et fait un tas de bêtises. Un jour, sa maman très agacée se met en colère et lui dit « Oh, que j'en ai marre ! Si tu pouvais disparaître de ma vue et ne revenir que lorsque tu serais devenue sage… » Aussitôt dit, aussitôt fait… Un spectacle qui entraine petits et grands dans le voyage initiatique d'une petite souris à la recherche de l'amour…

SALLE VINCENT SCOTTO
Infos et réservations conseillées : 06 10 83 63 52
Tarifs : 8€ adulte / 5€ enfant - 12 ans

Le club vous informe que les cours reprennent le lundi 6 Septembre 2021, salle Vincent Scotto.

- Le lundi, de 19h à 20h style pilates avec Nans.
- Le mardi 19h-20h style zumba avec Sébastien
- Le jeudi 19h-20h maintien en forme avec Nans.

Possibilité d'essayer les trois cours.
À l'inscription prévoir l'attestation responsabilité civile et un certificat médical.

Renseignements : Estelle : 06 75 35 96 41
Lauriane : 06 62 62 30 72
Facebook : Club gymnastique saint-laurentais

S1 C2 R1 A1 B3 B3 L2 E1

Vous avez envie de stimuler votre mémoire, notre équipe vous invite à la rejoindre à la salle de l'aide aux devoirs, à côté du gymnase municipal le jeudi après-midi de 14h à 17h. Nous vous y attendons à partir du 9 septembre 2021.
Renseignements : Présidente 04 66 51 34 78,
Secrétaire 06 11 24 83 29, Trésorière 06 25 49 47 66

Littoral Camargue Basket

La saison 2021-2022 est lancée, le club est ouvert à tous, garçons et filles, jeunes et adultes, dès l'âge de 4 ans. Reprise des entraînements mercredi 1er septembre à la Salle Camargue, 3 essais gratuits.
Nos équipes :
U7 mixte (2015 à 2017), U9 mixte (2013 - 2014), U11M et U11F (2011 - 2012), U13M et U13F (2009 - 2010), U15M et U15F (2007 - 2008), U17M (2005 - 2006), U18F (2004 - 2006), SENIORS M et SENIORS F (2003 et avant), LOISIRS mixte (18 ans et plus)
Tous nos entraineurs diplômés vous attendent du lundi au vendredi selon l'âge pour essayer le basket !
Contact : LCB - Salle Camargue, 48 Bd Diderot, Aigues Mortes.
PASS' SPORT - coupons sport ANCV – Bon CAF
E-mail : littoralcamarguebasket@gmail.com
Tél : 06.01.13.68.60
Facebook : LCB - LITTORAL CAMARGUE BASKET

Camargue tennis de table

3207 clubs de ping-pong dont 1 tout près de chez vous. Association Camargue Tennis de Table, entraînement tous les mercredis et jeudis de 18h à 20h au gymnase de Saint-Laurent d'Aigouze. Les trois premières séances sont gratuites.
Informations : 06 40 69 43 91 ou 06 75 99 14 07

Li Coutet Negre

Le 30ème rassemblement des Saint-Laurent de France se déroulera les 1er, 2 et 3 juillet 2022 à Saint-Laurent-en-Brionnais en Saône-et-Loire. Pour tous renseignements vous pouvez contacter un des membres du bureau. Les inscriptions se terminent le 15 décembre 2021.
Philippe Clauzel : 06 10 61 31 91

Club Taurin Lou Bandot

Le président et le bureau du Club Taurin Lou Bandot ont décidé d'organiser le 10 juillet leur traditionnelle ferrade. Après deux années consécutives où le Printemps des Royales et autres événements n'ont pu avoir lieu, cette sortie a été offerte à tous les membres afin de les remercier de leur fidélité. Rendez-vous a donc été donné en ce samedi 10 juillet au mazet à la tour d'Anglas de la manade Nicollin. Les gardians, aidés par la jeunesse et quelques courageux membres, nous ont offert une magnifique ferrade, marquant les veaux à quelques pas des chanceux, ravis de revivre ces moments un peu lointains. Un apéritif jovial a suivi. Enfin les comptoirs étaient de sortie! Un repas a été ensuite servi, préparé par les membres du bureau, sans oublier l'excellente paella cuisinée par Lionel du « Glacier ». Quelle magnifique soirée nous avons passé enfin réuni pour un moment convivial. Nous remercions aussi la jeunesse et les personnes non-membres qui se sont déplacées en nombre lors de cette soirée. Pour finir, nous sommes enchantés de la réouverture de notre siège « Le Grand Cafe » désormais dirigé par Alain Moya, membre du club taurin. Nous espérons vous revoir bientôt lors de notre future A.G. et présentation de la saison 2022. Prenez soin de vous !

Club Taurin de France Lou Sarraïe

Un été satisfaisant, la saison taurine 2021 a pu se dérouler après un premier souci du au Covid qui priva notre club de sa première course programmée le 16 mai. Toutes nos excuses envers les manades prévues à cette date. Deuxième alerte, la FFCC qui obligea la municipalité à renforcer l'éclairage de la piste, jugé insuffisant par les instances fédérales. Merci à nos élus de leur intervention rapide et nécessaire pour les courses de tau neufs, bon succès d'affluence et bonnes prestations des jeunes taureaux. Le spectacle Cadence présenté par Marie Barcelo et Pierre Antoine Chastang suivi par un nombreux public a ravi les spectateurs. Pour clôturer cette saison estivale, la présentation des jeunes landais le lundi 23 août a fait vibrer le public, bonne cuadrilla de Jean-Louis Deyris. Saison satisfaisante globalement. Merci à toutes les manades, razeteurs, aficionados et nos amis vacanciers pour leur nombreuse présence qui ont continué à nous aider malgré la crise actuelle.

BOULANGERIE - PATISSERIE :
L'ATELIER DE PAULUS

Tél : 04.66.51.68.96
4 avenue du Général Trouchaud
30220, St Laurent d'Aigouze

Ouvert du Mardi au Samedi : 6h30/13h - 16h/19h30
Dimanche : 6h30/13h

Eglise protestante, les amis du temple

Notre Temple souffrait de languitude. « Ouvrez grand les portes, qu'entre le soleil » disait-il. « Un petit coup de balai, ce n'est pas très difficile » rajoutait-il. Alors, dans un élan spontané et unanime, les protestants de Saint Laurent d'Aigouze s'unirent le 7 juillet pour exaucer ses vœux. Ses portes s'ouvrirent et la lumière entra, une douce musique balaya les tristes moments d'abandon, et la fête commença. Sur des nappes blanches chacun déposait son obole, qui une bouteille, qui une fougasse, qui une pissaladière… toujours avec amour et reconnaissance. Les conversations amicales allaient bon train et la volonté s'affirma de faire vivre notre Temple qui est notre Passé, notre Présent et notre Avenir. Une cinquantaine de personnes, heureuses de se retrouver, remplissaient le jardin du Temple. Dès lors, le temps ne comptait plus, les heures s'écoulèrent dans la bonne humeur. Réunis depuis 18h et jusqu'à la nuit tombée, les participants ne se séparèrent qu'avec regret et formèrent le souhait de se retrouver prochainement.
Merci à Monsieur le Maire, Monsieur Thierry Féline, qui a participé à cette rencontre avec quelques membres du Conseil Municipal et merci à Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur Martinet, et à son équipe pour l'aide précieuse apportée.

Le café citoyen

Les débats du Café Citoyen reprendront dès le mois d'octobre si la situation sanitaire le permet… Ce virus, qui depuis 18 mois impose des contraintes et des limitations de nos relations sociales et familiales, ne sera jamais aussi fort que la nécessité de continuer à échanger, penser et s'informer.
Par leurs rencontres et leurs échanges, les Cafés Citoyens sont des lieux d'ouverture et de convivialité dans lesquels le questionnement nous enrichit et nous faits nous sentir vivants.
Voici les thèmes que nous aborderons cette année :

- L'aménagement du territoire,
- Le sommeil, ses phases et ses troubles,
- Notre rapport à la loi,
- La citoyenneté,
- Faut-il légaliser le cannabis ?
- L'enfant, la colère et la frustration,
- La transidentité…

Prochain débat, le jeudi 21 octobre au restaurant « A Las Siete de la Tarde » de chez Momo de 18h30 à 20h30 le thème : L'aménagement du territoire avec Joachim Dendievel, spécialiste des politiques publiques en matière environnementale, Pascal Laburthe du SCOT Sud Gard et Simon Popy de France Nature Environnement.
Un pass sanitaire sera demandé. **cafecitoyens@gmail.com**
Les dates des Cafés Citoyens vous seront transmises ultérieurement par affiches, flyers et Midi Libre, comme d'habitude. Le lieu reste le restaurant « à las siete de la tarde ».

Collectif de soutien à Jean-Luc

Les travaux de réhabilitation du domicile de Nadia et Jean-Luc ont démarré en juin 2020. Après de nombreuses études pour optimiser au mieux les nouveaux aménagements, la décision est prise de rénover l'étage avec l'installation d'un ascenseur pour accéder à l'espace de vie. Nous tenons à remercier l'ensemble des généreux donateurs qui ont participé aux différentes manifestations organisées pour récolter des fonds, mais aussi aux donateurs spontanés et aux différentes instances du milieu taurin et représentants de notre culture et de nos traditions. Merci également aux personnes qui ont démêlé les dossiers administratifs afin de percevoir le maximum d'aide des organismes liés au handicap. C'est en octobre 2020 que Nadia, Jean-Luc et Manon ont pu réintégrer leur habitation fraîchement rénovée. Merci encore à la personne qui a hébergé la famille durant les travaux, elle se reconnaîtra. Nous n'oublierons pas de remercier l'ensemble des artisans qui sont intervenus sur le chantier et qui ont fait un travail remarquable, dans un temps record. N'oublions pas de souligner leur patience pour le paiement des travaux, car oui nous avons eu des aides, mais non elles n'arriveront pas à temps ! Merci aux différents gestes de solidarité qui ont illuminé la vie de Jean-Luc et qui font qu'aujourd'hui il puisse passer dans sa maison des jours meilleurs.
L'association a rempli son engagement, merci encore à tous ceux qui ont permis que cela se réalise. Le bureau

VÉHICULES À VOTRE SERVICE 3 TAXI CONVENTIONNÉS

TRANSPORT MÉDICALISÉ AGRÉÉ TOUTES DISTANCES | PROFESSIONNEL TAXI PRIVÉ

TAXI Richard

1 TAXI 6 PLACES+

2 TAXI 4 PLACES+

— COMMUNE DE STATIONNEMENT : SAINT GILLES N°9 / VERGÈZE N°2 / ST-LAURENT D'AIGOUZE N°1 —

24H/24 7J/7

Partenaire des Taxi du Sud
Hérault : 04 67 42 80 00
Gard : 04 66 67 80 00

06 43 54 85 11 / 06 07 34 10 48

La Maison du Chien

TOILETTAGE
ACCESSOIRES
ALIMENTATION

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h
Fermé le mercredi

Saint-Laurent d'Aigouze 04.66.53.41.87

2 adresses pour vous servir

www.caveaulessablons.fr

vin des sables DUNE
CAVE SABLEDOC

Caveau Les Sablons
Route des Saintes-Maries de la Mer
St Laurent d'Aigouze
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 75 20

Caveau Les Remparts
Route du Grau du Roi
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 60 55

SAURA MENUISERIE
depuis 1983

BOIS
ALU
PVC

Tél. 04 67 71 49 24 ~ Saint-Laurent-d'Aigouze ~ Marsillargues

Boulangerie Festival des Pains
Valérie & Williams MAUZAC

Festival DES PAINS

BIO Festival

Ouvert de 6h à 13h et de 16h à 19h30
Le dimanche de 7h à 12h30
Tél. 04 66 93 20 49
(face à la Poste)

ALS LOCATIONS • MATERIELS

www.alslocations.com

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE

FLEXIBLES HYDRAULIQUES
HUILES • FILTRES • GAZ

S.A.V : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel.

Makita STIHL VIKING ECHO

Ne cherchez plus...
nous avons
le matériel
qu'il vous faut !

&

CROQ'N'DOG

Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

PETITS PRIX TOUTE L'ANNÉE
CARTE DE FIDÉLITÉ

ROYAL CANIN Nature's Variety PRO PLAN ADVANCE VETERINARY DIETS LIBRA

Ouvert du Lundi au Vendredi

04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES

idéocom - www.ideocom.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Alexis Fritsch, le 12 mai

Marceau Ortega, le 27 mai

Marceau Combe, le 2 juin

Noé Crolas, le 11 juin

Elena Pietrzak, le 3 juillet

Gabriel Valz, le 13 juillet

Haroun Beladel, le 20 août

Charly Prévost, le 21 août

Mariages

Vanessa Haffreingue et Boubekeur Bouattou, le 4 juin

Bérengère Chapus et Teddy Dubucq, le 5 juin

Pauline Da Silva et Jonathan Thibaud, le 5 juin

Audrey Barre et Eric Bourguet, le 12 juin

Julie Guillay et Cédric Cahuc, le 19 juin

Sandrine Aubert et Frédéric Reversat, le 21 juin

Nathalie Nicolosi et Hervé Isard, le 3 juillet

Nadia Roux et Jean-Luc Vestraete, le 3 juillet

Béatrice Moisy et Christian Benso, le 10 juillet

Adeline Biau et Charlet Marcon, le 17 juillet

Yasemin Serin et Aalae Annasri, le 17 juillet

Manon Llorente et Emmanuel Royer, le 24 juillet

Marie-Sara Blanchard et Baptiste Morillas, le 30 juillet

Nora Tanji et Rayyan Mrabet, le 10 août

Claire Cloerec et Luc Roumagnac, le 21 août

Pauline Bernard et Yohan Sanchez, le 18 septembre

Oriane Coumoul et Damien Barbu, le 18 septembre

Décès

Gérard, Albert Fanton, le 15 juin

Pascal, Henri Martin, le 16 juin

Jacques, René, Pierre Collignon, le 26 juin

Isabelle Genot née Hernandez, le 27 juin

Nadine, Monique Chabanon née Fanton, le 16 juillet

Mercédes Perez née Rojas, le 6 septembre

TRIBUNE LIBRE

De l'avis général, le stationnement est un réel problème sur la commune, et ce depuis plusieurs années. Le centre du village est saturé et malgré l'existence du grand parking d'Aou Fare, pourtant central, celui-ci est très peu utilisé, si ce n'est par les usagers du centre médical ou de la crèche. Alors oui, la création d'un parking aurait pu résoudre bon nombre de désagréments mais la solution choisie de créer un semblant de parking à l'entrée du village, en ruines compactées, ne donne pas la meilleure première image aux visiteurs. De plus, ce dernier a été réalisé sur la zone à urbaniser prochainement et remet en question l'équilibre financier du projet d'ensemble.

Par ailleurs, le trottoir du Boulevard Salvador Allende a été refait : même si l'on peut se féliciter de cette amélioration, celui-ci n'était pas la priorité au vu de l'état pitoyable dans lequel se trouvent certains autres.

Certaines modifications du sens de circulation ont été apportées, sans concertation, sans réflexion alors qu'une étude poussée avait été menée il y a quelques années pour améliorer la circulation des véhicules. Désormais, les voitures sont obligées d'emprunter la Rue Pasteur ou la Rue de la Nation, rues étroites et dangereuses, pour accéder à la place...

Enfin, un regret, une incompréhension : l'annulation de la traditionnelle Soirée du Terroir du 13 juillet alors que d'autres manifestations comparables ont été reconduites à l'image des Apéros du Vendredi, les vendredis soirs de cet été.

En dépit de cela, la satisfaction d'avoir vu se dérouler la fête votive, certes adaptée aux contraintes sanitaires, mais qui a eu le mérite d'exister et de bien se dérouler dans l'ensemble.

Souhaitons que les temps à venir soient meilleurs et nous permettent enfin de retrouver une «vie normale».

Portez-vous bien !

Marie-Pierre, Lionel et Santiago

AGENDA

OCTOBRE

▶ **Vendredi 1er et 8 :** Vente de fleurs sur le marché organisée par la Ligue contre le Cancer

▶ **Samedi 9 :** balade rose organisée par le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre d'Octobre Rose. Rendez-vous à 9h30 place de la République. A l'issue de la balade, un rafraîchissement rose sera offert dans les arènes.

▶ **Du vendredi 1er au dimanche 10 :** Exposition de l'artiste Guillaume Mazurage, dans la salle du conseil municipal (rue Henri Méry)

▶ **Dimanche 17 :** « Bike and Fire » au complexe sportif, Boulevard Alexandra David Neel.
Exposition auto/moto, stands bikers/motards, jeux pompiers pour les enfants, food trucks et buvette.
Evénement engagé envers l'œuvre des pupilles et le service pédiatrique de l'hôpital de Nîmes afin d'aider les enfants en situation difficile. Informations : 07 81 98 95 79 – redknights.france.chapter4@gmail.com

▶ **Jeudi 21 :** café citoyen de 18h30 à 20h30 « A las siete de la tarde » chez Momo. Thème abordé : L'aménagement du territoire

▶ **Samedi 23 :**
- Course de taureaux organisée par le Comité des Fêtes au profit de l'UNAPEI 30. (Voir affiche du jour)
- Journée des nouveaux arrivants 2021.

Vous êtes nouvel arrivant et vous souhaitez participer à cette journée ? Veuillez-vous rapprocher du service communication : 04 66 88 17 00

▶ **Du vendredi 1er au dimanche 10 :** Exposition de l'artiste Guillaume Mazurage, dans la salle du conseil municipal (rue Henri Méry)

NOVEMBRE

▶ **Samedi 6 :** Théâtre à 19h « Silence on tourne » de la compagnie « ARTemia salina ». Evénement organisé par la Commission Culture. Entrée libre.

▶ **Dimanche 7 :** Course pédestre «Ô Tour de la Carbonière» 6ème édition.

▶ **Samedi 13 :** course de garçons de café dans le cadre de Movember. Inscriptions sur place à 10€ auprès de l'association des commerçants. un t-shirt sera offert.

DÉCEMBRE

▶ **Samedi 4 :** Marché de Noël organisé par l'association des Commerçants et Artisans Saint-Laurentais.
Inscriptions : 06 24 42 02 12 assoscom30@gmail.com

** COMPOSITION DES CLASSES DU GROUPE SCOLAIRE CHLOÉ DUSFOURD :*

ECOLE MATERNELLE

Directrice d'école : Clotilde ROQUE
L'école se compose de 5 classes
PS/MS : Virginie NOACK et Olitiana MARTIN – Peggy LUZZY
PS/MS : Sarah DRAVENY – Carole MONIER
PS/MS : Caroline BARDELLA – Christine GAYRAUD
MS/GS : Carole ROMERO – Manon BONNEFOUS

ECOLE ELEMENTAIRE

Directrice d'école : Pascale AUSSEL
L'école se compose de 9 classes
CP A : Pascale AMBLARD
CP B : Laure COMBES et Olitiana MARTIN
CE1 : Laure GIL
CE1 A : Sandrine REBOUL
CE2 : Anne LORTHIOIS et Ludovic GOSZT
CE2/CM1 Sandrine AGULLO
CM1 : Faustine GALAUP
CM1/CM2 : Sophie CALVO
CM2 : Pascale AUSSEL et Stéphanie REBEYROL

Agenda transmis sous toute réserve de modification ou d'annulation

Saint-Laurent d'Aigouze

6ème édition

Course pédestre

ôtour de la Carbonnière

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021

Départ des arènes à 10h

Individuel : 14,2 km - relais : 6,3 km / 7,9 km

10 € individuel / 12€ en relais

Les inscriptions se font sur : endurancechrono.com

Par voie postale : Endurance Chrono - BP 74 - 30310 VERGEZE

Inscriptions le jour même de 8h à 9h15

Evénement sur présentation d'un pass sanitaire

Saint Laurent d'Aigouze

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

GARD 3.0 Département

ENDURANCE CHRONO
Votre temps à l'instant T